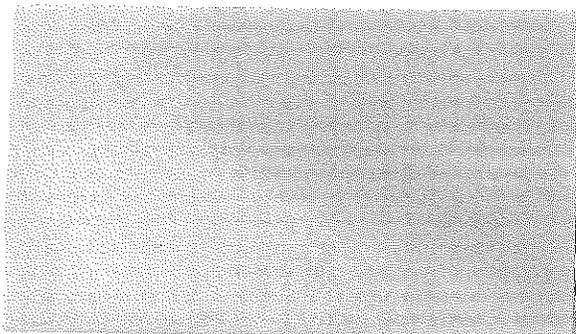


Québec, le 11 mars 2020



Monsieur,

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 24 février dernier dans laquelle vous souhaitez obtenir une copie des rapports de dépenses du conseil d'administration du Conseil de gestion de l'assurance parentale pour les années 2015 à 2019 inclusivement.

Comme convenu lors de notre conversation téléphonique du 24 février dernier, vous trouverez ci-dessous un tableau indiquant le montant des dépenses remboursées aux administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions pour chacune des années visées par votre demande :

Année	Montant des dépenses remboursées
2015	3 717,57 \$
2016	4 752,57 \$
2017	5 050,52 \$
2018	6 093,61 \$
2019	5 113,63 \$

Il importe de noter que ces montants ne portent que sur les dépenses remboursées aux sept (7) administrateurs non gouvernementaux du conseil d'administration.

Quant aux deux (2) membres gouvernementaux du conseil d'administration, en l'occurrence la présidente-directrice générale du Conseil de gestion et le sous-ministre adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; dont l'administration du Régime québécois d'assurance parentale relève de sa responsabilité, leurs dépenses sont diffusées sur le Web. Voici un tableau vous permettant d'obtenir les informations recherchées :

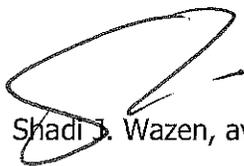
... 2

Présidente-directrice générale du Conseil de gestion		
Période	Nom de la dirigeante	Site Web
16 décembre 2013 au 14 août 2016	Lucie Robitaille	http://www.cgap.gouv.qc.ca/diffusion.asp
15 août 2016 à ce jour	Brigitte Thériault	

Sous-ministre adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Période	Nom	Site Web
1 ^{er} janvier 2015 au 10 juin 2018	Patrick Grenier	https://www.mtess.gouv.qc.ca/diffusion-information/depenses-emp-sup.asp
12 juillet 2018 à ce jour	Francis Gauthier	

Je vous informe que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.



Shadi J. Wazen, avocat